

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ			
Code	PAKN1B72KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sylvie MAILOT (sylvie.mairlot@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'éducation pour la santé a été définie par l'OMS (36e assemblée mondiale de la santé, 1983) comme "tout ensemble d'activités d'information et d'éducation qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé, à savoir comment y parvenir, à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé, à recourir à une aide en cas de besoin". De façon plus précise, l'OMS indique que "l'éducation pour la santé est la composante des soins de santé qui vise à encourager l'adoption de comportements favorables à la santé. L'objectif principal est donc la sensibilisation des étudiants aux divers aspects de la santé et à la problématique de l'éducation pour la santé.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.5 Participer à la promotion de la santé

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant aura acquis des connaissances fondamentales en lien avec les déterminants de la santé, les différents niveaux de prévention, les représentations sur la santé, des grands concepts et enjeux de santé ainsi que les bienfaits de l'activité physique. L'étudiant sera capable d'identifier les concepts théoriques pertinents en lien avec la finalité d'une question en utilisant un vocabulaire adapté. L'objectif étant d'aider les citoyens à élucider leur propre comportement et à voir comment ce comportement influence leur état de santé. L'éducation pour la santé a donc pour but que chaque étudiant acquière les compétences et les moyens qui lui permettront de promouvoir sa santé et sa qualité de vie ainsi que celles de la collectivité et d'intégrer les différents concepts dans sa future pratique professionnelle.

Cette activité contribue au développement des compétences C1 et C5 et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement "éducation pour la santé". Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants : L'étudiant identifiera les concepts théoriques pertinents en lien avec la finalité d'une question ; il explicitera avec un vocabulaire adapté les grands concepts et enjeux de santé, les différents niveaux de prévention ainsi que les effets d'un mode vie sédentaire ou actif. L'étudiant devra faire appel parallèlement à plusieurs notions vues dans les diverses disciplines (physiologie générale, éducation physique) de manière à présenter une réponse claire, rigoureuse et complète (C1, 1.1, 1.3, 1.5, 1.6; C5, 5.1, 5.5).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN1B72KINA Education pour la santé

22 h / 2 C

Contenu

Les méfaits de l'inactivité physique et de la sédentarité (état des lieux) sur la santé ainsi que son incidence économique.

L'obésité chez l'enfant - l'origine d'une épidémie évitable

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé (état des lieux) - approche scientifique

Les déterminants de la santé

Les représentations

Trois niveaux d'intervention en santé publique

L'information santé

L'éducation à la santé

La promotion de la santé

La gestion de projet en promotion de la santé

La prévention

La maladie (la pathologie) et les agents pathogènes

Les symptômes observables

Quelques grands concepts et enjeux de santé

Démarches d'apprentissage

Une base théorique adaptée à la kinésithérapie leur sera donnée au cours sous forme de PowerPoint afin de leur apporter les outils leur permettant d'aborder la démarche d'éducation pour la santé. La présentation magistrale théorique sera illustrée d'exemples appliqués et/ou d'études démontrées dans la littérature scientifique.

Dispositifs d'aide à la réussite

La disponibilité des professeurs en cas de question et le renvoi vers des supports de référence.

Ouvrages de référence

Advocacy AG / Promotion Santé Suisse (2003). Rechercher, activer, encourager, conceptualiser, habiliter, transmettre, soutenir, organiser. Guide pour les projets participatifs avec des enfants et des jeunes dans le cadre de la promotion

de la santé, 45 pages.

Berghmans L : La Charte d'Ottawa vue de Belgique : à la lumière d'une évaluation du dispositif de promotion de la santé. In : REFIPS (Réseau francophone international pour la promotion de la santé), 25 ans d'histoire : Les retombées de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé dans divers pays francophones. [en ligne] http://www.refips.org/files/international/Retombeescharteottawa_vf.pdf

Billon J., Essai de théorisation des modèles explicatifs de l'éducation appliquée à la santé, Spirale - Revue de Recherches en Education - 2000 N° 25 (17-30) [en ligne] [http://spirale-edurevue.](http://spirale-edurevue.fr/IMG/pdf/BILLON_Jacqueline_SPI25_F.pdf)

[fr/IMG/pdf/BILLON_Jacqueline_SPI25_F.pdf](http://spirale-edurevue.fr/IMG/pdf/BILLON_Jacqueline_SPI25_F.pdf)

Broussouloux S. et Houzelle-Marchal N. (2006). Education à la Santé en milieu scolaire : choisir, élaborer et développer un projet. Dossiers Varia - Edition INPES. 142 pages

Bury J.A. (1988), Education pour la santé : concepts, enjeux, planifications, Ed. DeBoeck Université, Coll. Savoirs & Santé, Bruxelles, 189 pp

Comité de concertation des CLPS. (2010). La promotion de la santé vous connaissez ?, 12 pages.

Conseil Supérieur de Promotion de la Santé (2014). Proposition du Conseil Supérieur de Promotion de la Santé pour un programme quinquennal de promotion de la santé à partir du 1er janvier 2015, approuvé le 19 septembre 2014. 31 pages.

Culture & Santé, (2013). Questionner les représentations sociales en Promotion de la Santé, 54 pages.

Deccache A., (2008), Notes de cours ESP 2171 A, 2008-2009, Education Santé : concepts, problématique et modèles de l'éducation en santé et maladie, pp 2-27. Deccache A., Modèle explicatif/intégratif (basé sur Green)

Direction régionale de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du

Centre-du-Québec (2002). Cadre de référence en matière de Santé Publique, 94 pages.

Doumont D. et Aujoulat I. (2008). L'efficacité de la promotion de la santé : une question de stratégie ? Etat de la question. UCL RESO, Unité d'Education pour la Santé, 27 pages.

Fondation Roi Baudouin (2010). L'inégalité sociale en matière de santé reste tenace en Belgique. 23 pages.

Green L., Kreuter M., Health promotion planning : an educational and ecological approach. Mountain view : Mayfield Publishing Compagny, 1999, Denoël, 2005, p. 255

Hancock T., Perkins F., The mandala of health : a conceptual model and teaching tool. Health Education. 1985 ; été, p 8-10

Jacques R. Poortmans, Biochimie des activités physiques et sportives, édition de Boeck, 2017.

François Carré, Danger sédentarité, édition recherche midi, 2013.

André Eoy et Guy Thibault, les bienfaits de l'activité physique pour tous, édition Chiron, 2009.

Laurence Bensimon-Clément, Bouger pour guérir - bouger pour prévenir, édition Marabout, 2009.

Nathalie Boisseau, Nutrition et bioénergétique du sportif, édition Elsevier Masson, 2005.

Supports

Présentation magistrale de la théorie illustrée d'exemples appliqués et/ou d'études démontrées dans la littérature scientifique (sous forme de diaporamas PowerPoint). Les présentations (.pdf) des différents chapitres sont disponibles sur la plateforme pédagogique ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit de forme QCM

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

En cas de seconde session (session au terme du Q3), les modalités d'évaluations de la première session restent d'application et inchangées.

Intervenants : A. PICAUVET et B. LETROYE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).